LES

RÉFUGIÉS HUGUENOTS ET WALLONS

DANS LE

PALATINAT DU RHIN DU XVI^e SIÈCLE A LA RÉVOLUTION

PAR

André PAUL,

Licencié ès lettres, Diplômé d'Études supérieures d'Histoire, Diplômé d'Études supérieures de Philosophie.

AVANT-PROPOS

Aucun travail d'ensemble n'a été consacré au Refuge de langue française dans le Palatinat. Pour son intérêt historique, philologique, social et religieux, le sujet mérite d'être abordé; mais il est si vaste, que la présente thèse se restreint à présenter les sources et à poser des jalons,

INTRODUCTION

LES SOURCES

Les colonies réfugiées n'ont pu participer sans trouble à deux siècles et demi d'histoire du Palatinat. Elles ont été dispersées à plusieurs reprises; il en résulte que les documents contemporains de ces vicissitudes ne sont plus intacts. Certains ont été brûlés, d'autres perdus, d'autres peut-être seulement déplacés.

Où faut-il chercher ce qui subsiste? D'abord dans les localités même du refuge: Franckenthal, Mannheim, Deux-Ponts, etc... Les archives relatives à la vie intérieure des communautés et à l'état civil des colons, sont restées dans les presbytères et les mairies de ces localités.

Mais les sources d'ordre administratif réunies à Heidelberg, l'ancienne capitale du Palatinat, ou à Mannheim, devenue résidence électorale sous Charles-Philippe de Neubourg (1716-1742), ont été transférées à Karlsruhe, capitale du Grand-duché de Bade, quand au traité de Lunéville (1802) le territoire palatin de la rive droite du Rhin a été cédé en majeure partie au margrave de Bade.

La correspondance politique des Electeurs et en général les pièces rolatives à la politique extérieure du Palatinat, ont été transférées à Munich après la chute du régime français, l'ancien électorat étant devenu au traité de Vienne (1815) l'héritage du roi de Bavière Maximilien.

Il faut chercher ailleurs encore en Allemagne les documents concernant le Refuge. On en trouverait en Brandebourg, où s'est porté l'exode contemporain de la dévastation de 1689, et notamment à Berlin, qui fut au xviire siècle en rapports fréquents avec les réformés indigènes et réfugiés du Palatinat. Il en existe à Francfort-sur-le-Main, ville ayant fait partie de la classe ou système synodal du Palatinat.

Il faut enfin compléter ces documents par ceux qui se trouvent hors de l'Allemagne. Les réfugiés ont eu des relations régulières avec les Eglises wallonnes de Hollande, leur adressant des rapports sur leur situation, leur demandant des secours, etc... La Bibliothèque wallonne de Leyde renferme quelques-uns de ces rapports manuscrits. Les colons ont été également en relations avec les Églises de la Suisse française, celle de Genève en particulier.

Sans offrir de documents concernant très directement le Refuge, la série Correspondance politique. Palatinat, du Ministère des Affaires Etrangères à Paris, permet d'en mieux encadrer l'étude dans l'histoire politique générale.

Les sources imprimées sont nombreuses mais disparates: de petites monographies populaires ont été consacrées aux églises du Refuge. Seuls quelques travaux spéciaux, mais d'objet très restreint, dus à Bezold, Walther, Cuno, etc... ont une réelle valeur scientifique. Les périodiques ne doivent pas être négligés.

BIBLIOGRAPHIE

CHAPITRE PREMIER

L'ÉLECTEUR FRÉDÉRIC III ET LES RÉFORMÉS

Pour comprendre la nécessité du Refuge et son orientation précoce vers le Palatinat, il faut analyser brièvement la situation des Réformés en France et aux Pays-Bas. En France, les persécutions sont à peu près contemporaines de la Réforme; aux Pays-Bas, l'inquisition est instaurée par Charles Quint et durement appliquée sous Philippe II par le duc d'Albe. La proximité géographique du Palatinat à l'égard des Pays-Bas d'une part, de la France de l'Est et du Nord de l'autre, explique l'orientation des réfugiés. La personne de son Electeur Frédéric III le Pieux qui règne depuis 1559 l'explique davantage: c'est un ardent réformé, qui tout en soutenant de son mieux les Huguenots de France, entretient de bonnes relations politiques avec Charles IX et Henri III et voudrait les entraîner contre les Pays-Bas espagnols, pour atteindre et affaiblir la Maison d'Autriche. En attendant, il ouvre ses terres aux Wallons qui fuient le régime de Philippe II. Dans le duché de Deux-Ponts règne un luthérien : Wolfgang, l'ancêtre des Neubourg catholiques, Electeurs après 1685. Il se fait tuer en 1569 dans les rangs huguenots. On peut admettre que la première invitation au Refuge faite par l'Électeur, et le Duc, a surtout été inspirée par leur zèle religieux; le facteur économique existe, mais ne sera prépondérant que plus tard.

CHAPITRE II

L'ARRIVÉE DES RÉFUGIÉS. LES CHARTES

Les Wallons viennent surtout des provinces de Liége et de Namur, et du Hainaut. Certains de leurs lieux d'origine deviendront d'ailleurs français aux traités d'Aix-la-Chapelle et de Nimègue. Les Huguenots partent de Flandre, d'Artois, de Picardie, du Pays-Messin, de la région sedanaise, de la Brie. Les premiers contingents importants sont fournis par les Wallons.

On peut faire dater les débuts du Refuge du milieu du xvie siècle. Les trois premières paroisses fondées sont : Heidelberg, Franckenthal, Schönau. Mais seules, les deux dernières reçoivent en qualité de villes neuves des chartes de fondation analogues à celles de nos villes de communauté du xiie siècle. Elles n'ont pas la moindre indépendance politique, mais ont une autonomie communale relative, et des privilèges matériels. — On leur promet un pasteur et un instituteur. Au point de vue ecclésiastique, le Prince est leurévêque temporel. Entre elles et lui existe depuis 1564 un Sénat ecclésiastique. Mais les colonies réfugiées cherchent à se grouper religieusement, et en 1571 se donnent une organisation au synode d'Emden.

Le fils de Frédéric III, Jean-Casimir, recueille les réfugiés tracassés à Heidelberg et à Schönau par son frère aîné, l'Électeur Louis VI, luthérien intolérant. Il promulgue les chartes de Saint-Lambert (1577) et d'Otterberg (1579). La communauté de Heidelberg reçoit également la sienne pendant la minorité de Frédéric IV (1586). Dans le duché de Deux-Ponts, Jean I^{cr} fonde la colonie

d'Annweiler (1593) dont la charte originale subsiste. Le mariage de son fils Jean II avec Catherine de Rohan-Parthenáy, amène la fondation d'une paroisse française à Deux-Ponts. Mannheim reçoit en 1606 ses privilèges, mais existe auparavant. Toutes les colonies importantes sont donc officiellement fondées au xvr° siècle ou au début du xvrr°. Grâce à la série des Copialbücher du Generallandesarchiv de Karlsruhe, nous possédons le texte de toutes les chartes de fondation.

CHAPITRE III

LA GUERRE DE TRENTE ANS

L'essor de la population, de l'industrie, des églises est rapide, mais la guerre de Trente ans vient tout bou-leverser. C'est pour les colonies une période de stagnation et même de recul. Les Espagnols de Tilly ne ménagent pas les Wallons réformés.

CHAPITRE IV

LA RESTAURATION DU PALATINAT. COLONIES NOUVELLES

(1648-1689)

Les églises se reforment à la paix de Westphalie grâce à l'initiative de Charles-Louis, le Restaurateur du Palatinat (1632-1680). Il fonde une nouvelle colonie, ou du moins lui donne des privilèges en 1664 : c'est Billigheim. Les réfugiés se reprennent à vivre, et contribuent à la restauration économique du Palatinat. Mais la campagne française de 1674, l'occupation de Billigheim et de Landau, la réunion de Deux-Ponts prononcée après la paix de Nimègue, la mainmise toujours plus étroite de Louis XIV sur les affaires de l'Electorat, altèrent ce développement nouveau. C'est pourtant au

cours de ces années troublées que sont fondées de nouvelles colonies: Friedrichsfeld (1682), Reilingen, Langenzell, Hilsbach (1685-87). Mais elles le sont à la veille de l'orage de 1689, et ne sont dues qu'à l'afflux momentané causé par la Révocation de l'Édit de Nantes.

CHAPITRE V

DE LA DÉVASTATION DU PALATINAT A LA PAIX DE RYSWICK

La guerre de la Ligue d'Augsbourg a pour premier théâtre le Palatinat qui est fortement ravagé. Des centaines de villes et villages sont en partie brûlés; au premier rang: Heidelberg, Mannheim, Franckenthal. Un exode qui se poursuivra jusqu'au milieu du xvmº siècle se manifeste vers le Brandebourg, dont l'Electeur Frédéric qui en 1701 va devenir roi de Prusse, ouvre largement les terres aux exilés palatins comme aux réfugiés venus directement de France.

CHAPITRE VI

LE XVIII^e SIÈCLE. RETOUR SUR L'ÉVOLUTION INTÉRIEURE

DU REFUGE

La situation est moins troublée au xvin siècle; mais divers facteurs préparent la dissolution des églises réfugiées. Pour la comprendre, il faut revenir aux origines du Refuge et étudier les obstacles à son libre développement : tutelle tracassière du Sénat ecclésiastique, hostilité des Luthériens, etc...

Au xvin° siècle la dynastie régnante est catholique: c'est celle des Deux-Ponts-Neubourg, héritiers en 1685 de l'Electorat. Ils sont hostiles aux Réfugiés tout en désirant les garder comme colons. De là, des démarches

contradictoires. Contre eux, les Réformés s'appuient sur les Etats-Généraux de Hollande, sur le roi de Prusse, et sur le Corps protestant de Ratisbonne. Les réformés allemands soutiennent plus ou moins directement la politique électorale, désirant la fusion des paroisses wallonnes avec les leurs. Le nombre des Wallons est d'ailleurs infime; privés de pasteurs et d'instituteurs, ils ne peuvent longtemps échapper à l'infiltration allemande ni surtout en préserver leurs enfants qui n'apprennent plus leur propre langue.

Un retour de fortune leur semble offert avec l'occupation française. Le préfet du Mont-Tonnerre, Jeanbon Saint-André, s'occupe des colonies réfugiées et de façon plus spéciale d'Otterberg et de Deux-Ponts. Mais la chute du régime français laisse retomber ces paroisses trop brièvement ranimées. Les dernières qui subsistent se réunissent aux réformés allemands au début du xix° siècle : Otterberg atteint 1817, Mannheim 1821.

CONCLUSION

En résumé, les guerres, l'hostilité de certains électeurs, les mesures vexatoires du Sénat ecclésiastique, parfois la jalousie intéressée des réformés allemands, l'impossibilité de se maintenir en nombre infime en pays étranger, ont en moins de trois siècles épuisé les petites églises du Refuge qui ont opiniâtrément lutté pour sauvegarder leur langue et leur foi.

Tandis qu'en d'autres points de l'Allemagne, à Francfort, Hanau, Hambourg, Berlin, Friedrichsdorf-en-Taunus, les églises réfugiées ont traversé tout le xix^c siècle, rien ne subsiste du Refuge en Palatinat. Seuls quelques noms restés intacts, d'autres, phonétiquement déviés, rappellent les anciens colons. Une chose demeure pourtant : les villes et villages fondés par les réfugiés huguenots et wallons: Mannheim, Franckenthal, Otterberg, Saint-Lambert, Annweiler, Schönau, Fridrichsfeld, etc... Mais en ces lieux même, rien ou presque n'a gardé leur trace. L'intérêt de leur histoire repose sur elle-même plus que sur les survivances du Refuge. Cet intérêt se trouve dans l'étude de la vie et de l'extinction lente d'une douzaine de colonies, qui fixées dans le Palatinat du Rhin, y ont, du xvie siècle à la première occupation française, entretenu de place en place notre langue.

APPENDICE

Etat partiel des réfugiés de France dont on connaît l'origine.

PIECES JUSTIFICATIVES